

Feuille de route pour le développement de l'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine : bilan 2022-2023 et résultats de l'évaluation

Séance plénière des 4 et 5 juin 2024

Le CESER regrette de pointer une fois de plus une évaluation trop peu qualitative de la période 2020-2022 de la feuille de route pour le développement de l'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine.

Le CESER salue la volonté de la Région d'une action de coordination des acteurs régionaux.

Le CESER pointe la dépendance de l'apprentissage aux aides de l'État ; il appelle à la vigilance et préconise que les Contrats régionaux de Filières (CRF) s'emparent de cette question.

Le CESER prend acte avec satisfaction de la diminution des taux de rupture. Il appelle cependant à une vraie analyse de ce phénomène au-delà des chiffres bruts, car c'est de leur bonne compréhension et avec un bilan qualitatif que l'on pourra tirer les enseignements et adapter les politiques publiques.

Le CESER alerte sur les nombreux écueils liés aux difficultés à récolter des informations adaptées et au manque d'informations mis à disposition des enseignants. Il souhaite par ailleurs connaître les premiers retours de la création du réseau de professionnels dénommés « les ambassadeurs métiers ».

Le CESER rappelle que la question de l'accès à l'information est déterminante, tant pour les jeunes, les entreprises, que pour les acteurs de l'accompagnement.

Un bilan pas suffisamment qualitatif

Le CESER regrette de pointer une fois de plus une évaluation trop peu qualitative de la période 2020-2022 de la feuille de route pour le développement de l'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine.

Si l'ambition à venir de présenter ce bilan de la feuille de route auprès de l'ensemble des acteurs et partenaires régionaux est appréciée, les éléments présents dans le document ne permettent pas, selon nous, de réaliser une analyse fine nécessaire pour orienter l'action publique.

L'analyse des difficultés d'accès à la voie par apprentissage est absente, comme ce fut déjà le cas pour la feuille de route 2020

Le CESER regrette l'absence de données concernant le taux d'insertion à court, moyen et long termes des apprentis, leur évolution sociale dans leur parcours professionnel, ainsi qu'une analyse fine des profils des jeunes qui s'orientent dans cette voie malgré ses demandes passées et répétées.

Néanmoins, le CESER salue la volonté de la Région d'une action de coordination des acteurs régionaux, notamment, concernant les filières et les branches professionnelles, autour d'une politique d'investissement en lien avec l'appareil de formation. Cependant, il apparaît nécessaire d'explicitier plus

clairement la présence dans ces instances de coordination des autres acteurs qui doivent être impliqués (en incluant les parents d'élèves, les représentants des personnels et autres). En outre, il est nécessaire de proposer un calendrier de mise en œuvre au niveau de la Région dans la mesure où cette dernière exprime ne pas adhérer à celui fixé par l'Etat.

Une dynamique globalement positive mais des incertitudes pour l'avenir

Le CESER constate que l'apprentissage connaît globalement une progression importante du nombre d'apprentis mais s'interroge sur la dynamique de long terme. Notamment, il s'inquiète des conséquences néfastes qui pourraient subvenir par suite de la baisse de la dotation de l'Etat aux Régions pour le financement des CFA. Le CESER pointe la dépendance de l'apprentissage aux aides de l'Etat et s'interroge sur le risque de répercussions sur le nombre d'apprentis. Il appelle donc à la vigilance sur cette dépendance et préconise que les Contrats régionaux de Filières (CRF) s'emparent de cette question.

Une absence de propositions pour contrer les effets négatifs de la réforme sur l'apprentissage et la nécessité d'une évaluation globale à une autre échelle et dans toutes ses dimensions

La feuille de route dressée par ailleurs dans son bilan un certain nombre d'effets négatifs induits par la réforme de l'apprentissage.

Il s'agit de :

- l'accroissement de la concurrence entre les organismes de formation,
- d'un déséquilibre entre les niveaux de formation avec une hausse au profit des formations dans le supérieur,
- d'une dérive qualitative de la formation dans certains organismes,
- d'une absence de contrôle et de régulation,
- ou encore un surfinancement de l'apprentissage avec une soutenabilité financière du système fragile.

Le CESER partage ce constat et regrette cependant que ces différents éléments ne soient pas plus étayés de manière à pouvoir proposer des solutions. Il s'interroge sur la responsabilité des différents acteurs face à ces constats et appelle la Région à ses responsabilités là où elle le peut.

Au regard de ces éléments et de la hausse considérable des moyens financiers consacrés à l'apprentissage ces dernières années, le CESER considère que c'est l'ensemble de cette politique qui nécessite d'être interrogée et évaluée à une autre échelle et dans toutes ses dimensions :

- concurrence de l'apprentissage avec les autres formes d'emploi sur certains secteurs et niveaux de formation,
- taux d'embauche des apprentis dans les entreprises ayant recours aux contrats d'apprentissage,
- taux d'insertion durable des jeunes dans leur parcours,
- taux de rupture et causes,
- taux d'accidents du travail,
- reconnaissance des qualifications, et évolution à moyen et long termes des jeunes passés par l'apprentissage,
- évaluation de la qualité des formations dispensées,
- pérennité, soutenabilité et efficacité des modèles économiques (public, privé)...

En ce sens, le CESER partage les conclusions de la délibération concernant l'évolution de la feuille de route de 2020 notamment sur le label régional. Il appelle aussi à s'assurer de l'application des critères d'éco-socio-conditionnalités des aides comme, par exemple, ceux concernant le versement de dividendes aux actionnaires.

Enfin, le CESER appelle à la mise en place d'une politique de service public de contrôle de la qualité éducative des enseignements et de la formation professionnelle des OFA et des entreprises accueillantes ainsi que de la sécurité des apprenants.

Les taux de rupture nécessitent une analyse plus fine

Le CESER prend acte avec satisfaction de la diminution des taux de rupture. Cependant, le calcul du taux de rupture ne porte pas sur l'ensemble de la durée du contrat et ne s'appuie que sur les remontées des CFA¹. Le CESER appelle donc à la vigilance et à surveiller la réalité de ces taux dans l'ensemble du parcours.

Par ailleurs, il peut exister de bonnes et de mauvaises raisons pour conduire à une rupture. Le CESER appelle la Région à analyser finement ce qui se cache derrière les chiffres. Qui est à l'origine de la rupture ? Pourquoi ? Quel est le profil de ces jeunes en rupture de formation ? Quels sont les éventuels obstacles ou facteurs à l'origine de cette rupture de parcours ?

Enfin, si une rupture ne signifie pas forcément un échec, pour autant il faut être attentif au risque de décrochage pour les plus jeunes, à la perte de la qualification. Elle peut aussi signifier un changement dans un parcours de vie ou de formation.

Il existe par exemple la possibilité que le contrat d'apprentissage soit rompu car l'entreprise embauche le jeune avant la fin de sa formation, ce qui peut se révéler problématique sur le niveau de qualification des jeunes en question.

Le CESER appelle donc à une vraie analyse de ces phénomènes car c'est de leur bonne compréhension et avec un bilan qualitatif que l'on pourra tirer les enseignements et adapter les politiques publiques.

Un manque d'informations et de formation toujours problématique

Le CESER alerte sur les nombreux écueils liés aux difficultés à récolter des informations adaptées et au manque d'informations mis à disposition des enseignants qui se retrouvent à devoir intervenir dans l'orientation des élèves, constat établi sur la base de remontées de terrain des fédérations de parents d'élèves, de regroupements d'employeurs, ou encore d'associations.

Un autre élément remonté est le rôle important joué par l'entourage. Les jeunes ne disposant pas d'un réseau ont beaucoup plus de difficultés à trouver une entreprise pour leur alternance. Une meilleure connaissance des profils des jeunes engagés dans la voie de l'apprentissage pourrait aider à proposer des outils pour atténuer ce phénomène.

Le CESER souhaite aussi connaître les premiers retours de la création du réseau de professionnels dénommés « les ambassadeurs métiers ».

Dans le même temps, le constat est toujours posé que des entreprises cherchent des jeunes pour leur proposer des contrats mais que ces places ne trouvent pas preneurs. Concomitamment, des jeunes cherchent des contrats d'apprentissage mais se heurtent parfois à des difficultés pour trouver des entreprises répondant à leurs critères de choix de formation.

Une des éventuelles explications peut être la multiplicité des acteurs, avec de facto leur mise en concurrence, qui fait que le jeune et sa famille s'y perdent. Sur l'ensemble de la voie professionnelle, le CESER considère cependant que la diversité de l'offre de formations peut être un atout essentiel pour nos territoires en Nouvelle Aquitaine et doit permettre aux jeunes d'acquérir un premier niveau de formation leur donnant accès à des formations supérieures dans leur parcours.

Comme le rappelle le CESER dans son rapport sur « l'orientation tout au long de la vie », il convient pour cela de rendre plus cohérentes l'orientation et l'information aux métiers pour les familles en coordonnant, dans le respect des compétences institutionnelles, l'accompagnement et la communication en direction des collégiens.



¹ France Compétences chiffre ce taux à 32 %. Il diffère fortement suivant l'âge de l'apprenti.

Proposition de la commission 1 « Éducation, Formation et Emploi »
Rapporteuse : Sylvie MACHETEAU, Secrétaire : Michèle PRÉVOT



Vote sur l'avis du CESER
« Feuille de route pour le développement de l'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine :
bilan 2022-2023 et résultats de l'évaluation »

160 votants
126 pour
27 contre
7 abstentions

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

Yves JEAN
Président du CESER de Nouvelle-Aquitaine